



LE LAPALUTIEN

..... N°5



www.mairie-lapalud.fr

 Mairie de Lapalud

Chères Lapalutiennes, chers Lapalutiens.

Notre village sort peu à peu de l'hiver et entre dans la saison de la floraison en vous proposant une belle manifestation liée à cette période, la Foire de Printemps organisée depuis l'année dernière par la municipalité.

Ce sont de nombreux artisans, commerçants et associations qui, avec dynamisme, vous exposeront leurs produits et confections au cœur de notre village. Une nouvelle occasion de se retrouver et d'échanger lors de cet évènement important pour notre commune qui aura lieu dimanche 26 mars.

Il y a quelques semaines, nous avons finalisé le dispositif « 20 000 arbres en Vaucluse » afin d'embellir avec plus de 330 arbres et arbustes, les espaces verts et votre quotidien. Une action financée par le Département et réalisée en partenariat avec les services techniques communaux, les enfants et les bénévoles. Ceux-ci ont été un facteur primordial dans la réalisation de cette action environnementale et je les en remercie.

Au cours de ce premier semestre, un nouveau site internet va être mis en ligne pour la commune. Nous l'avons souhaité agréable et facile à utiliser pour l'ensemble des Lapalutiens, des entreprises et des touristes. Une vitrine numérique qui mettra en avant les informations utiles, les atouts et les actualités de notre territoire.

C'est avec plaisir que je vous annonce que notre candidature déposée auprès de la Préfecture a été retenue pour accueillir un dispositif recueil (DR) permettant d'établir les cartes nationales d'identité et passeports numériques. C'est après plus de douze années, que votre mairie vous offre, à nouveau, ce service public de proximité ouvert à tous, évitant des déplacements sur les communes avoisinantes et répondant à une demande de plus en plus croissante et à une problématique de mobilité.

Nous continuons notre engagement de maintien du service public de proximité sur notre commune. La Poste a, d'année en année, réduit l'amplitude horaire et les jours d'ouverture du bureau de Lapalud et ne remplace pas les absences. Leur objectif est simple, fermer ce service public. Nous avons dit : Non ! Nous nous battons avec nos petits moyens contre cette politique nationale d'extinction du service public.

Un autre service se profile pour les habitants et les associations. Suite à un appel à projet, un hangar photovoltaïque va être construit et financé par une société. Sous ce hangar une opération d'intérêt général sera réalisée, notamment une salle omnisports avec un boulodrome. Cette salle sera financée par nos différents partenaires publics et un autofinancement de la commune. Cet espace de plus de 1600 m² pourra accueillir les activités des associations, comme des championnats et bien d'autres manifestations. Nos associations sont une dynamique importante de notre territoire, ce projet renforce leurs moyens.

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de l'avenue de la Gare démarrés fin 2022, ont été achevés en ce début d'année, ainsi que divers projets que vous pourrez découvrir dans ce cinquième numéro de notre magazine municipal « Le Lapalutien ».

Je vous souhaite une bonne lecture.



Hervé FLAUGERE,
Maire de Lapalud,
Vice-Président de la Communauté
des Communes Rhône Lez Provence.



Enfance et Jeunesse.....	> 04
CCAS.....	> 05
Vie Municipale.....	> 06
Commerce et Artisanat.....	> 08
Festivités.....	> 09

SOMMAIRE

Les Associations vous informent.....	> 10
Urbanisme.....	> 12
Etat-Civil.....	> 14
Vie Politique.....	> 15

INFOS PRATIQUES

Nouveaux arrivants sur LAPALUD

Si vous venez d'aménager sur la commune, veuillez-vous faire connaître en mairie :

- > Soit à l'accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,
- > Soit par email : accueil@lapalud.net
- > Soit par téléphone : 04.90.40.30.73



Le Conseil Municipal lors de sa séance du 12 décembre dernier a décidé à l'unanimité que l'éclairage public serait interrompu à partir du 02 janvier 2023.

- > du 1^{er} Octobre au 31 Mars de 23h à 6h.
- > du 1^{er} Avril au 30 Septembre de 00h à 6h.

sauf sur le cours des Platanes, l'interruption de l'éclairage public sera de 1h à 6h les nuits de vendredi à samedi, de samedi à dimanche et de dimanche à lundi.

Pas d'interruption de l'éclairage public sur la commune entière, les nuits du 24 et 25 décembre, du 1^{er} janvier et 14 juillet. De manière exceptionnelle, l'éclairage public pourra être maintenu pour d'autres événements ou manifestations.

“DISPOSITIF DE RECUEIL”

Cartes Nationales d'Identité et Passeports



En début d'année, la commune s'est portée candidate auprès de la Préfecture de Vaucluse pour accueillir un dispositif de recueil des cartes nationales d'identité et passeports. Notre candidature a été retenue et le système sera normalement mis en place dans un délai de trois mois.

PERMANENCES du MAIRE

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous
04.90.40.30.73 // www.mairie-lapalud.fr
accueil@lapalud.net

PERMANENCES d'ÉLUS

Le Samedi Matin de 10h à 12h sans RDV.....

“ NOËL à l'ACCUEIL de LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ”

Mercredi 14 décembre, c'est avec joie que les enfants de l'Accueil de loisirs ont accueilli le Père Noël.

Cette année, il a été généreux en remettant à chaque enfant un cadeau et des chocolats.

Ce fut encore un plaisir de partager un moment convivial pour célébrer la fin d'année et surtout voir autant de sourires.



“ DISPOSITIF 20 000 ARBRES EN VAUCLUSE : les jeunes prennent soin de la nature ”

La commune de Lapalud a reçu l'attribution de 335 arbres et arbustes dans le cadre du dispositif « 20 000 arbres en Vaucluse » mis en place et financé par le Conseil Départemental.

Ce beau projet pour la nature est réalisé en partenariat avec les services techniques communaux, des bénévoles et les jeunes.



Mercredi 1^{er} février, un groupe d'enfants de 8 à 10 ans du centre de loisirs de Lapalud est venu planter les premiers arbustes au Sud de Lapalud (à la sortie du village en direction de Mondragon).

Une action qui s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH). Avant de se rendre sur site, les enfants ont effectué des recherches avec les animateurs. Puis pourvus de leurs pelles et de leurs pioches, les premières plantations ont été effectuées, en présence d'Hervé FLAUGERE, Maire, Césarine SAUVADON, Maire Adjointe en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, Philippe BOUCK, Maire adjoint à l'environnement et son groupe de travail.



Les 6, 7 et 8 février, 4 classes et les élus du Conseil Municipal Enfants ont poursuivi les plantations à côté du château d'eau, à la bibliothèque et aux écoles. L'objectif étant de réaliser des aménagements paysagers durables et des plantations de qualités adaptées aux conditions pédoclimatiques particulières du territoire et de contribuer à maintenir la diversité du patrimoine arboré sur notre territoire. Un Merci particulier à Serge ROUX qui, par ses connaissances, a facilité l'implantation des essences.

“ DISTRIBUTION COLIS DE NOËL avec le Conseil Municipal Enfants ”



Le Centre Communal d'Action Sociale a offert, comme chaque année, un colis de Noël aux séniors âgés de plus de 65 ans.

Ce sont **433 colis** « Apéritif dînatoire » (75 hommes, 171 femmes et 187 couples) qui ont été distribués cette année.

Les séniors du centre-ville ont pu apprécier la distribution de leur colis par le Conseil Municipal Enfants.

Cette année encore, les enfants des écoles et ceux de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement ont agrémenté les colis par des dessins et des objets confectionnés.

*Un grand merci aux enfants
aux enseignants et aux animateurs*

“ REPAS du Centre Communal d'Action Sociale pour les séniors ”

Samedi 28 janvier 2023 à midi, environ 200 personnes ont participé au repas des séniors. Nos aînés ont apprécié cette journée conviviale et festive organisée par la municipalité et le CCAS.

Un excellent repas animé par un orchestre qui a permis d'effectuer quelques pas de danse, et de terminer cette belle journée dans la bonne humeur.

M. le Maire Hervé FLAUGERE, Mme Sylvie BONIFACY adjointe aux affaires sociales et les membres du CCAS ont souligné l'intérêt de cette manifestation qui permet de rencontrer et d'échanger en toute simplicité.



QUELQUES DATES
pour 2023 :

- > « Les retrouvailles 3 »
Journée intergénérationnelle
au lac des Girardes le 10 Mai
- > La Semaine Bleue
du 3 au 6 octobre
- > La Cérémonie des Noces
le 13 octobre





Cérémonies des Noces

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Nous invitons les couples qui fêtent
leurs 50, 60, 65 ou 70 ans de Mariage en 2023
à se faire connaître auprès du CCAS

en appelant le 04 90 40 30 73 (le matin) ou par mail à : ccas@lapalud.net
jusqu'au 30 Juin 2023.

VIE MUNICIPALE

“ CÉRÉMONIE des méritants et des diplômés ”

La cérémonie de remise de trophées aux méritants des associations de Lapalud et aux diplômés qui se sont fait connaître en mairie a réuni près de 140 sportifs, bénévoles et diplômés.

La municipalité a remercié les associations qui ont répondu présentes et a félicité les diplômés de 2022.

Un hommage a été rendu aux personnes investies dans le milieu associatif, décédées en 2022.

Des remerciements ensuite ont été adressés aux bénévoles des associations qui s'engagent et participent aux manifestations du village tout au long de l'année.





“ COMMÉMORATION du 5 décembre ”

L'Amicale des Anciens Combattants de Lapalud et Lamotte du Rhône a commémoré le 5 décembre la mémoire des morts pour la France durant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Les élus et les Anciens Combattants ont déposé leurs gerbes au monument aux morts et ont observé une minute de silence.

“ CÉRÉMONIE des VOEUX du MAIRE ”

Après plusieurs années de COVID, la cérémonie a pu reprendre toute sa place au sein du village le 5 janvier dernier devant près de 400 personnes.

Pour cette nouvelle année, maîtrise des dépenses publiques, sécurité routière, économie d'énergie et collaboration avec l'intercommunalité ont été annoncées.

La municipalité poursuit toujours activement sa recherche de nouveaux médecins sur la commune. Un message optimiste pour 2023 a été présenté à la population avec des investissements à la hauteur des moyens de la commune.



“ DÉPART à la retraite René GOUDON ”



Après 40 années en tant que correspondant de la presse locale, René GOUDON a pris sa retraite.

Le 23 janvier dernier, la municipalité, avec l'aide de sa femme France, lui a réservé une belle surprise.

Une soirée en son honneur a été discrètement organisée afin de lui rendre hommage sur son travail réalisé pour le village, les écoles, les associations et pour le journal Vaucluse Matin.

La médaille d'honneur du journal lui a été remise et le Maire lui a remis également la médaille de la ville.

Bonne retraite bien méritée René

L'ÉPICURIEN LAPALUD

“ Nous souhaitons bienvenue à M. Mathia LINDO DIEZ et toute son équipe pour l'ouverture du Restaurant l'Epicurien le 1^{er} décembre dernier.

Mme Virginie CALEGARI, adjointe aux commerçants et artisans ainsi qu'au développement économique, est venue se présenter dans l'établissement. Vous pourrez leur rendre visite au 39, cours des Platanes du mardi au samedi, pour les repas du midi et du soir.

Avec tous nos encouragements !!



07 88 61 57 82



contact@lepicurien-lapalud.fr



L'épicurien - Lapalud



lepicurien.lapalud

www.lepicurien lapalud.fr



“ Depuis le 3 novembre, un nouveau commerce UTILE a ouvert ses portes sur notre commune au 81 avenue de Montélimar.

Les horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8H à 19H30 et le dimanche matin de 8H30 à 12H30.

Vous trouverez une laverie 24/24 et une station service à proximité du magasin.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Yoan JOURDAN, Directeur et M Anthony BAUDRY, Responsable du magasin.



04 90 11 40 49



utile.lapalud@systemeu.fr



Utile.lapalud



utile_lapalud



“ REMISE de CHÈQUE « OCTOBRE ROSE » ”

Pour la seconde édition d'Octobre Rose qui s'est déroulée le 1^{er} octobre 2022 sur le parvis de la Mairie, un chèque de 2 969.50 € (2 205.10 € en 2021) a été remis à la Ligue contre le Cancer de Vaucluse par Tamara HERMITANT, déléguée aux animations.

La municipalité a remercié tous les donateurs, les participants, les associations, les commerces et artisans qui ont œuvré pour cette cause et rendez-vous l'année prochaine !

“ TÉLÉTHON Edition 2022 ”

Cette année, le Téléthon a pu se dérouler en intérieur pour le plus grand plaisir de toutes les associations présentes, les bénévoles, les artisans et commerçants ainsi que tous les généreux bénévoles.



Le groupe Los Chikibomba a animé la soirée.

Un chèque de 2 266 € (1 890,50 € en 2021) a été remis lundi 6 février à l'AFM-Téléthon par Tamara HERMITANT et Laurence HAMMER au nom du groupe vie locale.

Un grand merci à tous pour votre générosité !



“ MARCHÉ de NOËL ”

Le 14^{ème} Marché de Noël de Lapalud qui a eu lieu le samedi 10 décembre 2022 a retrouvé le Cours des Platanes, au centre du village. Les chalets ont accueilli un marché créatif et gourmand avec de nombreuses idées cadeaux.

Les animations festives ont été offertes par la municipalité, le Père Noël était présent pour le plus grand plaisir des petits et des grands et une danse lumineuse de Gym attitude a clôturé le marché.

Merci aux commerçants et artisans, aux associations, aux bénévoles et aux services techniques et administratifs pour cette ambiance féérique.

“ Une nouvelle association a vu le jour le 10 janvier 2023. Les « Déjantées du Fil » s'adressent à toutes les passionnées de la couture, du tricot et du crochet.



Sous la présidence d'Eliane ROLLE et de son équipe, cette association permettra également de créer un lieu de rencontre convivial autour d'un café, les mardis et jeudis après midi de 13h30 à 18h (salle n°3 ancienne Ecole Jules Ferry).

Notre association souhaite avant tout mettre en avant le partage, et la transmission du savoir en toute simplicité et en respectant le niveau technique individuel de chacune au cours des différents ateliers.

Chaque adhérente amène son propre matériel (machine à coudre, tissus, aiguilles, crochets, laines).

Une cotisation annuelle de 10€ est demandée, pour profiter de ce nouvel espace dédié à la couture et aux arts du fil.

Renseignements auprès de la présidente :
06 76 97 39 36

“ Les CHOUPINETS ”

Ça y est le rythme de la rentrée est en place avec nos loulous petits et grands.

Plusieurs activités au programme de ce deuxième semestre, sur l'automne, pour Noël, avec bien sûr la venue du père Noël et une photo souvenir pour nos petits lutins.

Pour nos supers nounous plein de projets également, Octobre Rose, le repas des Choupinets qui a remporté un franc succès, le Téléthon où toutes se sont investies à préparer des assiettes apéritives.

Bien sûr, cette année encore nous avons pu compter sur toute l'équipe pour préparer toutes les gourmandises vendues au marché de Noël.

Turnons nous vers l'avenir car plein de nouvelles aventures nous attendent, Carnaval, Pâques, Fête des mères et des Pères de quoi bien occuper nos loulous et leurs nounous...



“ ASSOCIATION NOËL ”

7 familles inscrites et 16 enfants ont reçu des cadeaux cette année.

L'association recherche des bénévoles de toute urgence

Merci à tous



“ Lap'Ânerie vous présente son prochain grand évènement après le, dorénavant traditionnel, week end de Ferme en Ferme les 29 et 30 avril 2023 « LA PAYS'ÂNE ».

Ayant toujours à coeur de promouvoir notre territoire, la nature, et l'écologie, cette 1^{ère} fête de l'âne chez nous au parc des Iris à Lapalud, s'annonce des plus prometteuses.

Fort de notre notoriété et expérience pendant le week end de Ferme en Ferme plus de 1000 visiteurs sur le week end la première année avant le Covid.

Nous avons à coeur de mettre en avant avec l'ensemble des adhérents de l'association, au travers de nos fabuleux amis aux longues oreilles et leurs nombreux copains présents pour l'évènement, des valeurs oh combien importantes de nos jours.



15 ALORS À VOS AGENDAS !!!

> Samedi 29 et Dimanche 30 Avril de Ferme en Ferme

> Samedi 10 et Dimanche 11 Juin 2023 « LA PAYS'ÂNE » - 1^{ère} Fête de l'Âne



“ AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS de Lapalud et Lamotte du Rhône ”

Hommage à M Francisco HERNANDEZ

Il a été le premier Porte Drapeau des Anciens Combattants Lamotte du Rhône Lapalud. Né à Bollène le 9 mars 1937 appelé du contingent en Algérie le 10 mai 1957 il a été titulaire des médailles suivantes : Titre de reconnaissance de la Nation, Médaille commémorative, Croix du combattant, Médaille de la valeur militaire avec étoile de bronze.

Premier Porte Drapeau de l'Association Républicaine des Anciens Combattants depuis le 29 janvier 1971 il a porté ce dernier avec honneur et respect dans toutes les cérémonies organisées jusqu'en mai 2008 date de la dissolution de l'association (dans les conditions dont les adhérents se souviennent). Puis il restera Porte Drapeau à l'Amicale des Anciens Combattants de Lapalud et Lamotte du Rhône jusqu'à ce que sa santé ne lui permette plus d'assumer cette fonction. Décédé le 15 juin 2022 il repose au cimetière de Lapalud.

Merci Francisco pour ton dévouement durant toutes les années au cours desquelles tu as servi avec honneur les Anciens Combattants.

Hommage à M Georges LOMBARD

L'Amicale des Anciens Combattants de Lapalud Lamotte du Rhône a été créée en 1996 suite aux pressions de l'ARAC et de leurs statuts et à l'initiative de Georges LOMBARD, avec l'accord des membres du bureau.

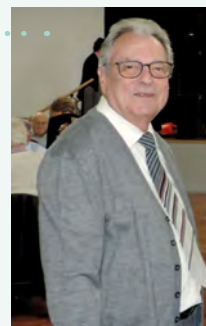
Cette Amicale est donc autonome avec ses propres statuts et indépendante de toute association départementale et nationale.

Suite au changement de bureau en 1998 Georges LOMBARD a été nommé trésorier secrétaire. Il organisait les voyages et les sorties à la journée pour les adhérents et les amis de l'Amicale. C'était un bénévole exemplaire.

Son travail consciencieux pendant toutes ces années était très apprécié par les membres du bureau. Après la COVID, il souhaitait organiser des « retrouvailles » pour les adhérents mais rattrapé par la maladie, celles-ci n'ont eu lieu qu'après son rétablissement car les membres du bureau souhaitaient qu'il soit présent, et cette journée ayant été sa dernière sortie en notre compagnie, restera dans nos mémoires.

Une pensée à son épouse, Ghislaine, qui, jusqu'à ce jour nous a aidé à poursuivre nos activités malgré la maladie de Georges et à qui nous sommes très reconnaissants.

Georges restera pour nous ce bénévole au grand coeur et laissera un grand vide au sein de l'Amicale.





“ Aire de COVOITURAGE ”

L'aire de covoiturage, située vers le cimetière, a été mise en place par la commune.

Le département qui est à la recherche d'emplacements de ce type, a accepté de l'intégrer à son réseau et l'a prise en charge.

Le Conseil Départemental a donc procédé à l'amélioration de sa signalisation et en assurera l'entretien.

“ SIGNALISATION des Arrêts de Bus ”

La région compétente en matière de transports scolaires, a fait procéder au remplacement des signalisations des arrêts de bus.

Ainsi, de nouveaux panneaux mentionnant le nom des arrêts ont été mis en place et pris en charge par le Conseil Régional.

“ ENTRETIEN des Ruisseaux et Mayres ”

Le programme annuel d'entretien des ruisseaux et des mayres est en cours de finition.

Entrepris dès l'été, il a été retardé par les pluies importantes que nous avons eu cette année. Il consiste à enlever les herbes et roseaux afin de faciliter l'écoulement des eaux.

C'est l'intercommunalité, dans le cadre du programme GEMAPI, qui finance ces travaux.

“ RÉAMÉNAGEMENT de l'Avenue de la Gare ”

L'aménagement, destiné à améliorer la sécurité en réduisant la vitesse des véhicules et en protégeant les piétons ainsi que la reprise de la chaussée dégradée, a été réalisé dans le cadre du marché pluriannuel à commande.

La commune a pu effectuer ces travaux d'un montant de 147 000 euros avec l'aide de l'Etat et du département.



“ CHEMINEMENTS Piétons ”

Depuis la route de Saint Paul (lotissement les Tournesols) jusqu'au chemin des Cantarelles, l'ancien canal qui servait autrefois à l'irrigation envahi par les arbres, est en cours de débroussaillage par l'association « le pied à l'étrier ».

Cela permettra un cheminement piétonnier du nord de la commune jusqu'au centre ville et, en traversant le passage sous la voie ferrée, un accès sécurisé aux lacs des Girardes et du Devès.

“ DIVERS PETITS TRAVAUX ont été effectués ”

Divers petits travaux ont été réalisés sur la commune : reprise d'un écoulement des eaux Rue de la Vierge, face à l'entreprise Jullian et au lotissement le stade ; pose d'un clapet sur le réseau pluvial Rue du Moulin, celui ci avait disparu depuis quelques années ; reprise des regards Avenue de Montélimar ; traçages pour la sécurité des élèves aux abords de l'école Pergaud ; accès PMR au stade et WC PMR aux vestiaires (avec l'aide de l'Intercommunalité).



“ L'ACCESSIBILITÉ sur nos trottoirs ”

La Municipalité a fait aménager un circuit pour faciliter les déplacements des résidents du Foyer de Kerchêne mais plus largement aussi pour l'ensemble des personnes à mobilité réduite (PMR : personnes en fauteuil roulant, ou ayant des difficultés liées à la marche, non voyant et mal voyant, ou poussettes enfants, séniors..) Cette installation attendue depuis de nombreuses années, offre la possibilité de se rendre au centre-ville avec moins d'appréhension. Mais quelques incivilités perdurent...

Afin que chacun garde à l'esprit que se garer sur un trottoir ou bien l'encombrer met en danger ces citoyens déjà bien fragilisés.

Nous réalisons cette campagne de sensibilisation en vue de donner une nouvelle impulsion à l'intégration des personnes porteuses d'un handicap et pour l'égalité des droits et des chances.

“ ACCESSIBILITÉ ”

Travaux de mise en conformité de l'accessibilité au Château Julian.

Conformément à la loi, pour que les salles puissent être mises à disposition des associations et de l'école intercommunale de musique, il faut que les règles d'accès soient respectées.

Ainsi un dispositif pour se rendre aux étages pour une personne ne pouvant pas emprunter les escaliers est nécessaire. Un ascenseur a été installé avec quelques modifications de l'espace des salles à l'étage.

Pour ces travaux, la commune a bénéficié d'une aide de l'Etat et de l'intercommunalité. Montant des travaux : 80 000 euros.





“NAISSANCES”

- 14/09/2022 > **LECHEGUER Kenan**,
né à Orange (Vaucluse)
- 17/09/2022 > **QUATREFAGES Mylan**,
né à Montélimar (Drôme)
- 28/09/2022 > **BOUKARSSANNA Lyana**,
née à Montélimar (Drôme)
- 25/10/2022 > **PAPIRIAN Kara**,
née à Orange (Vaucluse)
- 07/12/2022 > **CORTES Maëlle**,
née à Orange (Vaucluse)
- 12/12/2022 > **BRENOT Lyna**,
née à Orange (Vaucluse)
- 15/12/2022 > **BONNEFOND SANTINI Alexandre**,
né à Avignon (Vaucluse)
- 19/12/2022 > **DELAHAUTEMAISON Hanna**,
née à Montélimar (Drôme)

“MARIAGES”



- > 29/10/2022
BERNARD Joël & ARNAUD Dyna
- > 09/11/2022
BOUTADOUNT El Hassan & EL KADDOURI Asmae



“DÉCÈS”

- 03/10/2022 > **ERAU Henri**, 89 ans
- 10/10/2022 > **BONNEFOND Cyril**, 46 ans
- 24/10/2022 > **MIRABEL Pierre**, 91 ans
- 29/11/2022 > **JEANNET Anna**, 92 ans, Veuve BOVOLENT

TRANSCRIPTIONS de DÉCÈS

- 22/11/2022 > **BAIL Monique**, 84 ans, Veuve OLEJNICZAK

“ TRIBUNE de la majorité ”

Malgré la COVID et sans revenir sur les difficultés financières rencontrées, après un bilan à mi-mandat, nous avons réalisé plus de 50% de notre programme.

En matière de Finances, réduction de 4% des frais de fonctionnement de la mairie par rapport à 2019 avec maîtrise des coûts de personnel et une recherche active dans le financement de nos projets.

Renforcement de la Sécurité avec la convention pour la mise en œuvre des procédures de rappel à l'ordre et de transaction par le Maire concernant des faits mineurs, mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne, groupe de travail permanent sur la sécurité, meilleure utilisation et élargissement de la vidéosurveillance, prévention et gestion des situations de crises. En Communication, permanence des élus le samedi matin, refonte du site internet en cours, maintien du bulletin municipal, nouveau panneau numérique d'information, rencontre avec les administrés concernés par les projets et nouvelle formule pour la cérémonie des nouveaux arrivants avec la participation de nos associations, de nos commerçants et artisans ainsi que de tous les autres acteurs de notre village.

En matière de Solidarité et Santé, repas et colis de Noël, activités et animations pour les séniors (semaine bleue), accompagnement renforcé du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et accompagnement hors domicile et organisation de journées intergénérationnelles.

Pour l'Environnement et Cadre de vie, l'aménagement du lac du Devès est réalisé, des améliorations au lac des Girardes ont été faites (création d'une place de parking PMR), création d'un parc intergénérationnel, entretien des ruisseaux et digues, préservation des zones boisées et maintien des zones agricoles.

Concernant l'Enfance et jeunesse, la cérémonie des jeunes diplômés est intégrée à celle des méritants, soutien apporté aux professionnels de la petite enfance, aide à la scolarité avec de nouvelles technologies, accompagnement du Conseil Municipal Enfants, sensibilisation des jeunes à l'environnement, soutien du RES'IN et participation au permis de conduire.

Pour la Vie associative, soutien matériel, administratif, et financier aux associations, étude de la possibilité d'un jeu de boules couvert, maintien de la journée du patrimoine, soutien aux artistes, cinéma en plein air, entretien de l'église et mise en valeur du petit patrimoine.

En matière d'Urbanisme, amélioration des accès au centre-ville, mise en place de chicanes au lieu de dos d'ânes, soutien au commerce et artisanat local (zone bleue à 1h), étude pour redynamiser le marché, création d'un parking de covoiturage, groupe de travail actif sur l'accessibilité, maintien de l'opération façade, pose de mobilier urbain, accueil touristique renforcé par la signalisation (Via Rhôna) et installation d'une station à vélos avec bornes de recharge électrique.

Le groupe **LAPALUD, DYNAMISME ET AMBITION.**

“ TRIBUNE de l'opposition ”

Depuis son installation à la tête de la Commune, M. le Maire a décidé de ne pas associer les deux listes d'opposition à ses travaux (ni groupe de travail, ni commission municipale), et d'user de cette conduite pour nous reprocher de ne formuler aucune proposition. Dès lors la formulation de nos multiples propositions s'effectue par le seul canal qui nous est accessible à savoir la tribune de l'opposition dans le bulletin municipal. La réponse de la municipalité a été froide et glaciale : ils ont indiqué (cf. Le Lapalutien n°4) qu'ils n'écouteront nullement nos propositions, jusqu'à nous qualifier, dans un précédent magazine municipal, de « pyromanes » qui n'aimeraient pas notre village et qui chercheraient sa destruction. Ou comment mépriser tous les Lapalutiens et Lapalutiennes qui nous manifestent au quotidien leur reconnaissance. La musique selon laquelle la précédente équipe municipale serait la cause de tous les maux ne pourra pas cacher plus longtemps l'incapacité de la majorité à tenir ses promesses électorales et à répondre aux attentes des habitants. Et M. Le Maire, Mme la 1ère Adjointe ainsi qu'une part non négligeable de leur équipe d'oublier qu'ils faisaient partie de cette ancienne équipe qui a profondément modernisé et fait bouger Lapalud. En 2020, M. Flaugère et Mme Souveton affirmaient haut et fort que le bilan de l'équipe précédente était AUSSI LE LEUR, et maintenant ils veulent l'envoyer aux oubliettes. Qu'ils se rassurent, les Lapalutiens n'oublient pas...Et les promesses de 2020 ? Celles de réaliser de nombreux projets en associant les Lapalutiens ? Aucune concertation, M. le Maire décide seul de ce qui est bon ou pas pour le village. Des travaux dans les écoles ? Une médiathèque ou une école de musique à l'étroit ? Les locaux associatifs de l'ancienne école Jules Ferry ont besoin d'entretien ? Tout cela attendra !! M. le Maire a décidé que le plus urgent était de construire un boulodrome qui sera couvert, mais sera ouvert aux quatre vents, et qui viendra s'ajouter aux terrains déjà présents dans le parc Julian ou rue des Fossés. Et le dernier conseil municipal de février devait valider le montage de cette opération, où un tiers construira effectivement à ses frais un hangar identique aux hangars agricoles voisins en contrepartie de la mise à disposition gratuite de terrains qui vont lui permettre de vendre de l'électricité pour près de 1,6 millions d'euros sur 40 ans. La Mairie va se charger de tous les autres frais (travaux de terrassement, tranchées de raccordement, création de tribunes et de vestiaires...). Ne nous demandez pas le coût de tous ces travaux qui seront financés par les augmentations de la taxe foncière payée par les habitants de Lapalud ! C'est pour le moment encore secret !! Le rêve de Monsieur le Maire de voir le village accueillir de grandes compétitions verra le jour, mais bon, ce rêve à un coût aujourd'hui non évalué et tout le reste attendra encore un peu !! C'est pour tout cela que notre équipe continue à agir, dénoncer et reste à votre écoute.

Le groupe **AGIR ENSEMBLE**

Estelle AMAYA, Henri CARPENTRAS, Alexandrine FRAISSE, JLouis GRAPIN, Samira SBABTI

Le groupe LAPALUD ESPOIR n'a pas souhaité s'exprimer

MANIFESTATIONS 2023

MARS

22 MARS
THÉÂTRE
organisé par le Centre
Dramatique des Villages

26 MARS
FOIRE DE PRINTEMPS
organisée
par la municipalité

MAI

08 MAI
COMMÉMORATION
8 MAI 1945

10 MAI
RETROUVAILLES
SÉNIORS
organisées par le Centre
Communal d'Action Sociale

JUIN

02 au 04 JUIN : FÊTE DES BALAIS
organisée par la municipalité

10 JUIN : CONCERT de l'école de musique intercommunale

24 JUIN : FÊTE DE LA MUSIQUE
organisée par l'Amicale du personnel communal

30 JUIN : FÊTE DES ÉCOLES
organisée par le Sou des Ecoles

JUILLET

14 JUILLET : FÊTE NATIONALE
organisée par la municipalité et le Comité des Fêtes

JUILLET
CINÉMA PLEIN AIR organisée par la CCRLP
BIENVENUE organisée par le Syndicat d'initiative

AOÛT

AOÛT
BIENVENUE
organisée par le
Syndicat d'initiative

26 AOÛT
COMMÉMORATION
LIBÉRATION
LAPALUD

SEPTEMBRE

09 SEPTEMBRE
FORUM
DES ASSOCIATIONS
organisé par la municipalité

16 SEPTEMBRE
JOURNÉE
DU PATRIMOINE
organisée par la municipalité

OCTOBRE

02 au 06 OCTOBRE : SEMAINE BLEUE
organisée par le Centre Communal d'Action Sociale

07 OCTOBRE : OCTOBRE ROSE
organisé par la municipalité

14 au 19 OCTOBRE : SALON DE PEINTURE
organisé par la municipalité

DÉCEMBRE

01 DÉCEMBRE : TÉLÉTHON organisé par la municipalité

05 DÉCEMBRE : COMMÉMORATION GUERRE
D'ALGÉRIE ET DU MAROC

09 DÉCEMBRE : MARCHÉ DE NOËL
organisé par la municipalité

JANVIER 2024

09 JANVIER : VŒUX DU MAIRE

L'alternance, c'est commencer une partie
au niveau débutant pour la finir au niveau expert.

Toutes les offres
du CAP au Bac +5 sur
edf.fr/edf-recrute

Devenons l'énergie qui change tout.



FOURNISSEUR OFFICIEL
D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ